

**ORDRE DU JOUR : Vote du Compte Administratif et du compte de gestion 2018 - Etude et vote du budget 2019 - Vote des taux 2019 - Achat tracteur communal – FSL - Approbation des condition de dissolution de la CCPH - Questions diverses...**

**PRÉSENTS** : Christophe GUILLET – Sophie LAJARA – Marie-Claude RAVAZ – Evelyne CARRIER – Claude JACQUEMET - Jean-Philippe BOUVARD - Martine LAPOUSSIÈRE – Anthony RAVAZ – Guy DUROCHAT – Aurélien MERLOZ

**ABSENTS/EXCUSES** : Lucien BONNOD

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Claude JACQUEMET

Le Conseil adopte le compte-rendu du 7 février 2019.

**ETUDE ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET DU COMPTE DE GESTION (annexe)**

Le conseil approuve le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018.

**ETUDE ET VOTE DU BUDGET 2019 (annexe)**

Le Conseil vote le budget 2019 tel que présenté en annexe.

Les appels d'offres des opérations de plus de 25000 € HT se feront obligatoirement par voie dématérialisée.

3 opérations seront donc publiées : l'acquisition du tracteur communal, la création d'un gîte dans l'appartement de la fruitière et la rénovation du lavoir de la Couche.

**FSL**

Monsieur le Maire propose au Conseil de reconduire la participation au FSL cette année, le Conseil accepte.

**APPROBATION DES CONDITION DE DISSOLUTION DE LA CCPH**

A la demande de la Préfecture, le Conseil approuve les conditions de dissolution de la Communauté de Commune du Plateau d'Hauteville votées le 18 décembre 2018 en Conseil Communautaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Maintenant que la fibre est installée, le site internet de la commune va pouvoir être créer.
- Monsieur le Maire relance le projet d'éteindre l'éclairage public la nuit. Pour cela, un sondage auprès de la population aura lieu à l'occasion des élections européennes le 26 mai 2019.
- Monsieur le Maire rappelle que le brûlage à l'air libre est réglementé par arrêté préfectoral. Une copie a été distribuée aux agriculteurs et un rappel à la population sera fait dans le prochain bulletin info.
- Les dégradations de la route du cimetière seront prises en charge par le Borey.
- Le prochain Conseil Municipal est prévu le 16 mai 2019 à 20h30.

